

Le Conseil communal s'est informé et se dit réticent à l'idée d'accueillir un parc d'éoliennes

Lors de l'assemblée communale jeudi soir à Haute-Ajoie, les 43 personnes présentes ont appris que leur exécutif était peu chaud à l'idée d'accueillir sur ses terres un parc d'éoliennes, comme le permettrait la fiche 5,06 du plan directeur cantonal.

Le Conseil communal a mouillé sa chemise

Le Conseil communal a assisté presque in corpore aux ateliers sur les éoliennes organisés par le canton, a assisté à la séance d'information de Bassecourt, a suivi les explications données mercredi lors de l'assemblée des communes jurassiennes, a entendu encore mardi Philippe Roch lors d'une conférence publique à Porrentruy. Bref, «on s'est renseigné largement, tant chez les partisans de l'éolien que chez les opposants», explique le maire Michel Baconat. Et après le refus de Bure d'accueillir des éoliennes, «la bise pourrait pousser le projet à l'ouest, vers Haute-Ajoie».

La commune est, selon la fiche cantonale, moins intéressante que Bure en termes d'énergie éolienne. Mais comme tout change très vite, Haute-Ajoie n'est à l'abri de rien. «On nous disait au départ qu'il n'y avait pas assez de vent en dessous de 1000 mètres. On parle aujourd'hui d'une

altitude de 500 mètres, avec des mats à 300 mètres des habitations, alors que la Grande-Bretagne impose une distance de sécurité de 3 km.» Bref, le conseil communal est extrêmement réservé face à ces projets éoliens, même s'il n'a pas encore pris position. Le canton ne participera pas à la séance, mais les représentants d'Ajoie Paysage libre, si.

Passage au LED et bureau vendu

Les citoyens ont encore été informés du passage au LED pour l'éclairage public de la commune. On avait installé des ampoules à vapeur de sodium en 2013. «C'est comme pour les éoliennes, la technologie change très vite. Les LED qu'on nous déconseillait en 2013 représentent aujourd'hui le meilleur investissement à faire pour la commune.»

Présidée par Jean Chêne, l'assemblée a accepté la modification du plan de zone, ce qui permettra de rendre à la zone agricole l'équivalent d'une parcelle qui servira à créer un parking pour les utilisateurs du terrain de foot et du local de la fanfare.

La vente de l'ancien bureau communal de Chevenez a été acceptée. Le bâtiment, qui figure à l'inventaire cantonal et qui date de 1833, a été vendu pour 8000 francs à un voisin. Celui-ci le rénovera pour en faire un Aparthotel.

Les citoyens ont encore accepté un crédit de 140 000 francs. pour sécuriser le chemin menant au quartier Les Tuileries à Chevenez. Cette route, qui mène aussi à la déchetterie, servira demain à desservir le prochain lotissement qui sera réalisé.

Déficit et siège social

Les citoyens, comme pour les points précédents, ont accepté à l'unanimité le budget 2016, qui prévoit un déficit de 193 000 francs. Ce manque provient de l'alimentation du fonds de péréquation en 2016 (95 000 francs à verser), du déplacement à Porrentruy du siège social de Busch Composites (qui fera perdre jusqu'à plusieurs centaines de milliers de francs par année à Haute-Ajoie) et à la révision à la baisse des rentrées fiscales escomptées des personnes morales en 2016. Prudence... Le prix du m³ d'eau a été relevé, qui passera de 1 fr. 70 à 1 fr. 80, tandis que la taxe sur les déchets augmentera de 10 fr. par ménage, à 230 fr.

Fibre optique annoncée

Dans les divers le maire a aussi informé de la décision de Swisscom de relier Damvant, Réclère et Roche d'Or par la fibre optique. Problème: l'opérateur n'a pas donné de délai.